

Maintien de la paix des Nations Unies

Événement de Haut Niveau du 25.09.2018

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La Belgique salue vos efforts vigoureux, Monsieur le Secrétaire général, pour rendre le maintien de la paix des Nations Unies plus efficace et adapté aux nouvelles réalités du terrain.

Nous souscrivons à l'initiative « *Action For Peacekeeping* » (A4P) et nous sommes fiers d'avoir adhéré à la « Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ». Cette Déclaration contient des engagements qui pourront effectivement conduire à une bien meilleure performance des Opérations de Paix dans la mise en œuvre des mandats qui leur sont confiés. Nous saluons le caractère équilibré de ce document et nous appelons à sa mise en œuvre rapide, par toutes les parties concernées.

Nous voulons une ONU cohérente et efficace, une ONU qui sait répondre aux attentes des populations. Cette ambition implique une approche globale et intégrée. Nous tentons de la pratiquer au niveau national et l'encourageons aux Nations Unies. Un exemple concret est notre implication actuelle au Mali et dans

le Sahel : une meilleure synchronisation entre nos efforts politiques, militaires et de développement permet des gains d'efficacité indéniables.

La Belgique estime qu'il faut en permanence veiller à des OMP efficaces. Ceci passe par l'évaluation permanente, basée sur des données objectives. Sur ce plan, je pense que notre Organisation fait des progrès, et je m'en réjouis.

Je crois que nous serons plus pertinents en privilégiant une analyse fine de chaque opération et de son efficacité sur le terrain. Une meilleure planification dans le temps, ainsi qu'une stratégie de sortie, sont nécessaires. Cela implique des mandats plus précis, plus ciblés, plus « agiles », parfois plus resserrés. Les procédures de redevabilité sont également indispensables : à ce propos, Monsieur le Secrétaire général, votre politique de « tolérance zéro » en matière d'abus sexuels a notre plein soutien.

Mesdames et Messieurs,

Trop de Casques bleus payent de leur vie le service de la paix. Nous leur rendons ici hommage. Atténuer les risques pour les casques bleus et améliorer la performance des troupes déployées passe par un usage plus systématique et plus efficace du renseignement.

La protection des civils est devenue une des tâches prioritaires des OMP, ce que nous soutenons. Mais cette tâche implique que les troupes engagées possèdent les compétences requises pour la mission, ainsi que l'équipement nécessaire. Pour mettre en adéquation niveau de performance et besoins de la mission, il

convient de s'assurer qu'entraînement et la formation soient bien des préalables au déploiement de tout contingent. Il est essentiel que ces formations incluent la prise en compte de la dimension « genre » ainsi que la problématique des enfants dans les conflits armés.

Enfin, dès le moment où les contingents sont déployés dans les missions – et notre expérience récente au Mali l'a encore démontré – le respect de la chaîne de commandement est une condition sine qua non si l'on veut que la mission soit efficace, crédible et respectée sur le terrain.

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La Belgique siègera prochainement au Conseil de sécurité. A ce titre, je m'engage à rester particulièrement attentif à la problématique de la réforme du maintien de la paix, et je reste à la disposition de toutes les parties concernées pour poursuivre cette importante discussion.

Je vous remercie.